

Conférence de presse du CDPMEM22

Projet de parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

Pordic, le 14 janvier 2021

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie pour votre présence. Tout d'abord, Je vous présente à toutes et tous ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour l'année 2021 !!

Nous avons souhaité vous faire venir aujourd'hui pour faire un point sur le projet de parc éolien.

Comme vous le savez, nous avons fait remonter fin novembre par voie de presse que les professionnels et leurs représentants demandent l'annulation du projet éolien de Saint-Brieuc.

La décision prise par les professionnels est la conséquence de plusieurs années de concertation n'ayant pas permis d'aboutir à la construction d'un projet qui serait en adéquation avec la préservation des ressources marines et des activités de pêche associées. Nous avons depuis plus de 10 années, dans la volonté d'accompagner la France dans cette transition énergétique, pris part à toutes les discussions relatives au projet. Nous avons à plusieurs reprises exposé et rappelé, en amont de l'appel d'offre, lors du débat public en 2013, lors de l'enquête publique en 2016 et chaque jour depuis la signature des autorisations par l'Etat, les conditions nécessaires pour qu'un parc éolien voit le jour en baie de Saint-Brieuc. Nous n'avons cessé de souligner l'importance que les engagements pris envers la profession soient respectés et que les réponses soient apportées aux préoccupations des professionnels notamment sur les impacts du projet sur les ressources qu'ils exploitent.

Aujourd'hui, la pêche costarmoricaine est une des principales ressources du territoire, avec environ 300 navires de pêche, 3000 emplois, la filière pêche est un atout majeur pour le département, Avec une activité de pêche concentrée en baie de Saint-Brieuc, une des plus importantes de toute la Manche

C'est pourquoi aujourd'hui, au regard :

- des enjeux économiques pour la filière pêche
- de l'importance au niveau halieutique de la baie de Saint Brieuc,
- des actions de préservation et de gestion mis en place par les professionnels pour exploiter durablement les ressources,
- de l'attitude d'Iberdrola et de RTE qui ne respectent pas les engagements pris envers la profession
- des incertitudes qui demeurent sur les impacts des parcs éoliens sur les ressources halieutiques
- de l'opposition ferme des marins pêcheurs costarmoricains,
- du contexte qui gravite autour du projet, notamment, la crise sanitaire et les incertitudes liées au BREXIT concernant les possibilités de pêche autour des îles anglo normandes,

Nous réaffirmons que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour stopper ce projet et souhaitons vivement ne pas avoir besoin de le faire, et pour cela espérons que l'Etat annulera très prochainement ce projet.

Comme indiqué, les professionnels ne laisseront pas se développer, sans se défendre, un projet éolien incompatible avec la pêche en baie de Saint Brieuc

L'annulation est la seule issue possible pour ce projet qui ne s'inscrit plus dans la philosophie originelle qui était de « construire un parc éolien avec les pêcheurs »

Si ce projet devait voir le jour cela serait par ailleurs, un signal fort regrettable lancé par l'Etat :

- sur sa volonté de ne pas mener cette transition énergétique avec les pêcheurs,
- sur sa volonté de ne pas respecter les engagements pris envers la profession

Cela marquerait sans nul doute le début d'échanges très tendus sur les futurs déploiements de projets d'énergies en mer avec les pêcheurs professionnels.

Cela constituerait enfin un sérieux frein dans la volonté affichée par tous les acteurs maritimes d'améliorer l'acceptabilité des EMR, et faire en sorte que nous puissions, mais pas n'importe comment, réussir cette transition énergétique.

Cette position nous l'avons présentée aux élus du département, à la région, afin notamment que tout le monde se prépare, si l'Etat laisse démarrer ce chantier, à voir les professionnels défendre en toute légitimité la baie de Saint-Brieuc. Nous avons demandé à Madame la Ministre de pouvoir la rencontrer pour échanger au plus vite sur ce dossier. Nous avons également sollicité un entretien avec le Président de la République.

Lors de nos échanges avec les élus locaux, le département, la Région Bretagne, nous nous sommes aperçus que la plupart d'entre eux étaient sensibles aux discours que nous avions sur les enjeux, sur le respect des engagements pris envers la profession, les méconnaissances sur les impacts et indiquaient qu'il était légitime que la pêche exige des réponses, mais étaient réticents à nous apporter leur soutien au regard de leur volonté de voir se développer des énergies renouvelables, et nous posaient les mêmes questions :

« Admettons que nous vous apportions notre soutien et affichons que nous ne voulons pas de ce projet, qu'avons-nous à proposer aux costarmoricains? Aux bretons ? du nucléaire ? Comment répondre aux besoins de la Bretagne en électricité ? »

Aujourd'hui en réponse aux élus que nous avons rencontrés et forts de notre volonté de continuer à nous inscrire dans un accompagnement de la transition énergétique, nous allons proposer dans les prochains jours, une alternative au projet éolien, compatible avec la baie de Saint-Brieuc, avec l'environnement, une alternative respectant le territoire, la mer et les « gens de mer », qui permettrait notamment :

1-de s'inscrire, comme je le disais, dans la volonté affichée par tous les costarmoricains/bretons d'être acteurs de la transition énergétique

2-de répondre aux besoins de production d'énergie de la Bretagne et de stockage pour les périodes où nous consommons le plus d'électricité.

3-d'avoir une alternative moins dépendante des conditions techniques de terrain (ressources en vent, conditions géologiques de la zone) et avec une production avoisinant 8000h par an soit 90% de facteur de charge, contre 35% l'éolien...et beaucoup moins coûteuse !!!

4-de bâtir une alternative avec les pêcheurs et le territoire, et adaptée au contexte local

5-d'avoir une alternative qui répondrait aux besoins des élus locaux (protection du littoral, des ports)

6-d'avoir une alternative compatible avec les enjeux pour la pêche et les ressources marines de la baie de Saint-Brieuc

➔ Respectueuse de l'environnement :

- Pas de fondations donc pas d'opérations de battage et de forage pour ancrer les éoliennes
- Pas de câbles inter-éoliennes ou de câble de raccordement, donc pas d'opération de type charrue, water-jetting ou tranchage dans la roche pour ensouiller les câbles

=pas de bruits, pas de turbidité, de champs électromagnétiques et d'inconnues sur les impacts sur les ressources marines

- pas d'anodes sacrificielles donc pas de relargage de métaux dans la mer
- plus de soucis du recyclage des structures EMR et de ses composants (terres rares ?)

➔ Compatible avec les activités de pêche : pas de longue phase de chantier, (construction et démantèlement) pas de câbles de raccordement évitant ainsi la perte de zone de travail (zones d'exclusion), correspondant à 3 années pour le parc éolien sur une des zones les plus fréquentées de la manche !!

7-de ne plus se poser la question du démantèlement du projet !

8- pour la pêche, de devenir la première flotte de pêche au monde à passer à l'hydrogène !

9-d'étudier avec les costarmoricains le champ des possibles dans l'utilisation de l'hydrogène sur le territoire, notamment d'être le premier territoire à passer à l'hydrogène pour sa mobilité

10-de permettre au territoire d'être impliqué dans toutes les phases du projet (construction, installation, maintenance), et notamment la pêche.

11-de permettre le déploiement d'une filière locale, de développer avec le département, la région des possibilités de formations sur le territoire

12-de développer une alternative dont l'empreinte carbone est quasi nulle !!!

Nous avons présenté cette alternative aux professionnels, qui regrettaient que Monsieur Stanek et son équipe ne soient pas arrivés plus tôt ! Nous avons prévu de présenter dans les prochaines semaines ce projet de territoire aux élus locaux, au conseil départemental, aux députés du département, au sénateurs costarmoricains, aux élus régionaux....

il s'agit bien là d'une alternative adaptée à la baie de Saint-Brieuc. Les professionnels le répètent depuis quelques années et le répèteront jusqu'au bout, l'éolien posé n'est pas compatible avec notre territoire, il l'est peut-être pour d'autres pays, d'autres mers, mais pas pour notre baie. Nous avons aujourd'hui la possibilité de mener avec le territoire une vraie transition énergétique, basée sur un projet respectueux de l'environnement et du territoire. Nous espérons que le territoire, aidé par l'Etat, saisira cette chance et que nous serons accompagnés par toutes les forces du département, de la région, car **si cette alternative n'est pas retenue par les côtes d'Armor, d'autres territoires le feront et ne manqueront pas de mettre en avant que cette transition énergétique aura été menée avec les pêcheurs professionnels et non contre !!**

Je laisse la parole à Jean-Luc STANEK de la société HACE qui va vous présenter la technologie et l'alternative que nous allons proposer au territoire.